ATE : Où en sommes-nous ?

Casting du Chef de Projet

En ce début octobre, la nomination des Chefs de Projet a enfin eu lieu. Que retenir ? La parité, un temps évoquée, fut balayée d'un revers de la main et plus localement, le DAE a fait preuve de franchise sur sa candidature non retenue. Cette première étape démontre que rien ne sera simple.

Rappel de l'ingéniérie sociale

Il se dit que le calendrier des informations/consultations syndicales ralentisse le déploiement du projet. Or, il est important de respecter le cadre légal et les règles de base du dialogue social.

Le projet « ATE » porte bien son nom, car à ce jour, il est encore à l'état de projet, le cycle de consultation au Comité Central (CSEC) n'étant pas terminé.

Les travaux de la commission Entreprises continuent entre la Direction et les représentants du personnel. En parallèle, le cabinet Technologia finalise son expertise afin de soumettre ses analyses aux Elus du Comité Central et à la Direction. Nous rappelons que les instances représentatives du personnel ne sont pas de simples chambres d'enregistrement mais un espace de dialogue et d'échanges.

Vigilance donc sur les intox qui circulent ! Le retroplanning est de la responsabilité de l'Entreprise, le respect du droit du travail est la priorité de la CFE-CGC Orange.

Situations stressantes et inquiétudes

Le manque d'information entraîne stress et inquiétudes. Au-delà des interrogations individuelles comme « qui sera mon N+1 ?», c'est bel et bien un total remaniement qui crée un climat délétère. Il faut garder raison et attendre les communications officielles plutôt qu'alimenter « radio moquette » en informations et désinformations en tout genre. Plus que jamais, l'unité des collectifs doit primer.

Néanmoins des situations individuelles inquiètent déjà vos représentants CFE-CGC avec des salariés se retrouvant en posture de : « y'aura pas de poste pour toi dans ATE ».

Nous demandons à la Direction de stopper ce type d'agissement et de prendre le temps d'accompagner les salariés, TOUS les salariés dans cette lourde transformation.

Loyauté du discours?

Alors que le « pitch » est bien rodé du côté de la Direction : « aucun impact sur les salariés, cela ne concerne que quelques membres des Codir », la réalité est tout autre. Tous les niveaux hiérarchiques des AE's sont concernés par cette profonde transformation. De près ou de loin, ce sont potentiellement les conditions de travail, les rattachements managériaux, les étendues territoriales, le changement de périmètre social… et la liste est non exhaustive, qui seront impactés.

Nous restons convaincus qu'ATE n'est que la 1ère étape d'une refonte en profondeur du marché BtoB (cf. le Billet de rentrée de la Directrice Générale).

Vos Correspondants :
Eddy Jegou : 06 31 14 33 85
Gaël Dassonneville : 06 89 09 31 04

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !